Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2082

Artikel: Le PIB : ce qu'il révèle et ce qu'il cache : un recul de 0,2%, et alors?

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017337

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le PIB: ce qu'il révèle et ce qu'il cache

Un recul de 0,2%, et alors?

Jean-Daniel Delley - 05 juin 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27697

Le produit intérieur brut (PIB) helvétique a reculé de 0,2% au premier trimestre de 2015. Mais ce n'est pas tant ce chiffre que la fascination qu'exerce cet indicateur qui devrait inquiéter. Le PIB est tenu pour la mesure suprême de la réussite d'un pays dans la grande compétition économique, alors même que son contenu informatif reste très limité.

D'emblée le Secrétariat à l'économie (Seco) rassure: ce léger repli ne concerne que l'évolution économique par rapport au dernier trimestre de l'an dernier. Si l'on considère la dernière période de douze mois, la croissance atteint 1,1%. Ouf, nous avons eu chaud.

Car la croissance mesurée par l'augmentation du PIB est devenue la bouée de sauvetage des sociétés contemporaines. D'elle on attend tout à la fois la réduction du taux de chômage et de la pauvreté, l'équilibre financier des assurances sociales et l'allègement de la dette publique. Et même le salut de l'environnement, pour autant que la croissance devienne verte ou immatérielle.

Que cache ce sigle révéré? La valeur des biens et services produits dans le pays, mesurée à leur prix. Entre donc dans le PIB tout ce qui a un prix exprimé monétairement. A

contrario en est exclu ce qui est gratuit, ce qui n'a pas de valeur d'échange en monnaie: les activités bénévoles, le travail domestique, les ressources naturelles qui n'ont pas de prix sur le marché, comme l'air par exemple.

Tout limité qu'il est, le PIB reste un indicateur utile. Il introduit une certaine transparence dans l'économie en révélant l'apport des différents secteurs à la richesse nationale et sa répartition entre ménages et entreprises.

Par contre le PIB ne dit rien sur la qualité de ce qui est produit et à qui profite cette richesse. Un accident de la circulation peut provoquer deuil, douleurs et invalidité. Le PIB ne s'intéresse qu'aux services de secours, aux soins médicaux et au travail des carrossiers et le cas échéant aux pompes funèbres, toutes activités qui ont un coût et qui donc le font croître.

Le PIB est aveugle aux conditions de travail qui président à la création de richesse. Mauvaises, elles vont certes pénaliser les travailleurs dans leur santé et leur capacité productive, mais gonfler le PIB grâce aux coûts induits par ces conditions insatisfaisantes.

Le PIB ne traduit en aucune manière la pression de l'activité économique sur l'environnement. Pire, si les dégâts impliquent des actions de réparation, ces dernières contribuent à la croissance du PIB. Il serait intéressant de connaître la part de la croissance consacrée à payer ces dégâts.

Un PIB qui n'est guère sensible non plus à l'horizon temporel: la croissance inconsidérée du secteur bancaire a contribué à doper l'indicateur – satisfaction générale –, jusqu'à la crise qui a mis à genoux l'économie mondiale – atterrement général. Quand le PIB se révèle être un mirage!

Le PIB, à tout le moins à partir d'un certain niveau, n'indique en rien la qualité de vie d'une société. Ainsi la richesse produite n'est pas corrélée avec l'espérance de vie, aussi élevée au Chili et au Costa Rica qu'aux Etats-Unis pourtant quatre fois plus riches. Le constat vaut pour la plupart des variables de développement humain: santé, inégalités, violence, éducation. On peut même soupçonner que le taux de croissance l'augmentation de la plus-value - sert en partie ou en totalité à couvrir les coûts des atteintes à la santé et à l'environnement, notamment, provoquées par cette même croissance. Le serpent PIB se mord la gueue.

C'est pourquoi <u>d'autres</u> <u>indicateurs</u> ont été développés pour pallier l'information biaisée et insuffisante fournie par le PIB. De l'indicateur du développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à celui des richesses humaines et naturelles de la Banque mondiale en passant par le Bonheur national brut, les tentatives n'ont pas manqué d'élargir notre compréhension de la richesse des nations. Mais elles butent sur la double

difficulté de définir des critères universels et de récolter les données pertinentes. L'Office fédéral de la statistique a également développé un système d'indicateurs du développement durable.

Mais parce qu'il est simple et simpliste, le PIB reste la référence de base des autorités comme des acteurs économiques. A gauche comme à droite de l'échiquier politique, on ne pense qu'en termes de croissance, cet horizon quasiment eschatologique qui pourtant ne nous promet pas des lendemains qui chantent. Et les dispositions constitutionnelles telles que les articles 2, alinéa 3, et 73 – conservation durable des ressources naturelles et développement durable – ne restent que des vœux pieux reportés aux calendes grecques.

Faut-il craindre Tisa?

Moins opaque en Suisse qu'ailleurs, l'Accord sur le commerce des services soulève partout une méfiance persistante

Yvette Jaggi - 07 juin 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27707

A force de parler de libre circulation des personnes en Europe, on oublie un peu le libre-échange des marchandises et surtout des services dans le monde. Or, côté commerce international, c'est «la déferlante» comme le rappelle en titre la dernière livraison du bimestriel Manière de voir, anthologie thématique du Monde Diplomatique.

En effet, tandis que les 160 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peinent à boucler les négociations du cycle multilatéral de Doha amorcé en 2001, se tissent, endehors de ce forum universel, divers accords commerciaux que les initiés appellent par leur acronyme anglais: Ceta, Tafta, Tisa, dont le A final

signifie Agreement, accord en français. Les autres initiales désignent la zone géographique concernée (C pour Canada, E pour Europe, TA pour Transatlantique) ou précisent l'objet du commerce (Trade) en question, celui des services par exemple.

En matière d'économie internationale, la libéralisation du commerce des prestations de services apparaît comme la grande et longue affaire de ces vingt dernières années. Première étape, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), dont les bases remontent à 1994, n'a pas soulevé de grandes vagues, dans la mesure où le projet initial reposait sur le principe de la liste positive: seuls sont concernés les services figurant

expressément dans le texte établi après discussion sur les «offres» soumises par les pays membres, dans lesquelles ils énumèrent les secteurs ou prestations qu'ils souhaitent soustraire au libre-échange.

Dès le début, la Suisse a exclu, bien entendu, de libéraliser nombre de services, publics en majorité. Cette précaution n'a pas empêché une centaine de communes suisses de se déclarer hors zone AGCS, à l'exemple de villes comme Bâle, Bienne, Genève, La Chaux-d--Fonds, Lausanne ou Zurich. Divers Services industriels, ceux de Vevey par exemple, en ont fait autant, à toutes fins utiles. Aujourd'hui encore, il apparaît totalement exclu que la fourniture d'énergie échappe aux collectivités locales qui